Envoyé en préfecture le 18/03/2022
Reçu en préfecture le 18/03/2022
Publié le 18/03/2022
ID : 064-200067106-20220315-CP_20220315_015-DE

Pays Basque
euskal herria
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
HIRIGUNE ELKARGOA
COMUNAUTAT D'AGLOMERACION

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL PERMANENT

SEANCE DU 15 MARS 2022

OJ N° 015 - Gestion intégrée du cycle de l'eau. Eau potable et Assainissement. Secteur 3 (Nive Adour - Errobi). Extension du réseau de collecte des eaux usées sur le périmètre de protection et de sécurisation de la prise d'eau sur la Nive à Ustaritz - Travaux en rive gauche. Validation du plan de financement et sollicitation de financements auprès de partenaires.

Date de la convocation : 9 mars 2022
Nombre de conseillers en exercice : 72
Président de séance : Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque

PRESENTS :
ALDANA-DOUAT Eneko ; ALLEMAN Olivier ; ALZURI Emmanuel ; ARAMENDI Philippe ; BARANTHOL Jean-Marc ; BERTHET André ; BISAUTA Martine ; BLEUZE Anthony ; BOUR Alexandra ; BURRE-CASSOU Marie-Pierre ; BUSSIRON Jean-Yves ; CARRERE Bruno ; CARRIQUE Renée ; CASCINO Maud ; CHAZOUILLERES Edouard (à compter de l'OJ N°7) ; CURUTCHARRY Antton ; CURUTCHET Maitena ; DAGORRET François ; DARRICARRERE Raymond ; DURRUTY Sylvie ; ECENARRO Kotte ; ELISSALDE Philippe ; ERREMUNDEGUY Joseba ; ETCHEGARAY Jean-René ; ETCHEVERRY Pello ; ETXELEKU Peio ; FONTAINE Arnaud ; FOURNIER Jean-Louis ; GASTAMBIDE Arño ; GONZALEZ Francis ; HARDOUIN Laurence ; HIRIGOYEN Roland ; HOUET Muriel ; HUGLA David ; IDIART Dominique ; INCHAUSPÉ Laurent ; IPUTCHA Jean-Marie ; IRIART Jean-Pierre ; IRIGOYEN Jean-François ; KAYSER Mathieu ; KEHRIG COTTENÇON Chantal ; LABORDE LAVIGNETTE Jean-Baptiste ; LACOSTE Xavier ; LAFLAQUIERE Jean-Pierre ; LASSERRE Marie ; LAUQUÉ Christine ; MARTIAL ETCHEGORRY Nathalie ; MASSONDO Charles ; MILLET-BARBÉ Christian ; NARBAIS-JAUREGUY Eric ; OÇAFRAIN Gilbert ; OLÇOMENDY Daniel ; OLIVE Claude (jusqu'à l'OJ N°43) ; PARGADE Isabelle ; ROQUES Marie-Josée (à compter de l'OJ N°4) ; SAMANOS Laurence ; SERVAIS Florence (jusqu'à l'OJ N°45) ; UGALDE Yves (à compter de l'OJ N°2).

ABSENTS OU EXCUSES :
AROSTEGUY Maider ; CHASSERIAUD Patrick ; DEMARCQ-EGUIGUREN Solange ; DEQUEKER Valérie ; DURAND-PURVIS Anne-Cécile ; IHIDOY Sébastien ; IRIART Alain ; IRIART BONNECAZE DEBAT Carole ; LACASSAGNE Alain ; LEIZAGOYEN Sylvie ; MIALOCQ Marie-Josée ; NADAUD Anne-Marie ; QUIHILLALT Pierre ; SANSBERRO Thierry.

PROCURATIONS :
DEQUEKER Valérie à BERTHET André ; DURAND-PURVIS Anne-Cécile à KAYSER Mathieu ; IRIART BONNECAZE DEBAT Carole à CURUTCHET Maitena ; LACASSAGNE Alain à HARDOUIN Laurence ; NADAUD Anne-Marie à DAGORRET François ; SANSBERRO Thierry à IPUTCHA Jean-Marie.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Eneko ALDANA-DOUAT

Modalités de vote : Vote à main levée

Communauté d'Agglomération Pays Basque
15 av. Foch, CS 88 507 64 185 Bayonne Cedex
t. 05 59 44 72 72 - communication@communaute-paysbasque.fr
communaute-paysbasque.fr

Envoyé en préfecture le 18/03/2022
Reçu en préfecture le 18/03/2022
Publié le 18/03/2022
ID : 064-200067106-20220315-CP_20220315_015-DE

**OJ N° 015 - Gestion intégrée du cycle de l'eau. Eau potable et Assainissement.
Secteur 3 (Nive Adour - Errobi). Extension du réseau de collecte des eaux usées sur le périmètre de protection et de sécurisation de la prise d'eau sur la Nive à Ustaritz - Travaux en rive gauche. Validation du plan de financement et sollicitation de financements auprès de partenaires.**

Rapporteur : Monsieur Emmanuel ALZURI

Mes chers collègues,

En réponse à la crise actuelle et afin d'engager une relance de l'économie, le Gouvernement a décidé d'abonder la dotation de soutien à l'investissement local en faveur des communes et EPCI à fiscalité propre portant des opérations dans les secteurs du bâtiment et des travaux publics.

Les projets pouvant ainsi être financés doivent relever de trois thématiques prioritaires :

- la transition ;
- la résilience sanitaire, comprenant notamment les travaux sur les réseaux d'assainissement ;
- la préservation du patrimoine public, historique ou culturel.

Cette dotation est destinée à soutenir des projets prêts à démarrer rapidement.

Dans ce cadre, la Communauté d'Agglomération Pays Basque, compétente en matière d'assainissement, d'eaux pluviales et d'eau potable, propose de présenter plusieurs projets, dont celui de l'extension du réseau de collecte des eaux usées dans le périmètre de protection et de sécurisation de la prise d'eau sur la Nive à Ustaritz – Travaux en rive gauche.

Ce projet s'inscrit dans un programme de protection et de sécurisation de la qualité de l'eau superficielle prélevée sur la Nive.
L'arrêté préfectoral du 21 novembre 2006 concernant le prélèvement de l'eau superficielle de la Nive précise à l'article 6-2 qu'« à l'intérieur de la zone complémentaire du périmètre de protection rapprochée, les prescriptions suivantes sont à respecter et à mettre en œuvre : […] tous les bâtiments et les habitations existants ou à créer doivent être raccordés au réseau d'eaux usées en place. »
Cependant, plusieurs habitations et bâtiments de cette zone ne sont pas actuellement desservis par le réseau collectif d'eaux usées et sont équipés de systèmes d'assainissement non collectifs. En conséquence, un raccordement au réseau collectif d'eaux usées est nécessaire pour ces habitations, afin de satisfaire aux prescriptions réglementaires de l'arrêté préfectoral.

L'opération vise ainsi à réaliser une extension du réseau d'assainissement dans un premier temps en rive gauche de la Nive sur les chemins Errepieta et Leihorrondo.

Le coût prévisionnel de l'opération, estimé à 270 750 € H.T, est inscrit au budget annexe Assainissement collectif.

Envoyé en préfecture le 18/03/2022
Reçu en préfecture le 18/03/2022
Publié le 18/03/2022
ID : 064-200067106-20220315-CP_20220315_015-DE

Plan de financement prévisionnel :

NATURE DES DEPENSES	MONTANT EN H.T.
Acquisitions immobilières	0 €
TRAVAUX : Assainissement	220 750 €
Autres dépenses : ➢ Etudes ➢ Frais de maîtrise d'œuvre ➢ Frais divers	50 000 €
Total montant de l'opération en H.T	**270 750 €**
Montant DSIL sollicité (80 %)	216 600 €
Autofinancement Communauté d'Agglomération (20%)	54 150 €

Le montant de la dotation sollicitée s'élève à 216 600 €, soit 80 % de l'enveloppe globale de l'opération.

Vu la délibération du Conseil communautaire du 31 juillet 2020 portant délégation au Conseil permanent de certaines attributions, notamment pour « Valider les plans de financement des projets inscrits dans le cadre de programmes de financement européens, nationaux, régionaux et locaux (appels à projets, AMI, autres dispositifs de financement …) » ;

Le Conseil permanent est invité à :

- valider le plan de financement prévisionnel relatif aux travaux d'extension du réseau de collecte des eaux usées sur le périmètre de protection et de sécurisation de la prise d'eau sur la Nive à Ustaritz - Travaux en rive gauche, conformément au détail présenté ci-avant ;
- autoriser Monsieur le Président ou son représentant à solliciter le soutien financier de l'Etat au titre de la dotation de soutien à l'investissement local, ainsi qu'à signer tout acte afférent.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Pour : 64
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prend pas part au vote : 0
Non votants : 0

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.

Signé électroniquement par : Remi BOCHARD
Date de signature : 18/03/2022
Qualité : Directeur général des services